Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-01_20260402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS LE CONQUET	
DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 **NOMBRE DE MEMBRES : 13** **TRANSMIS A LA PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026 **REÇU EN PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026	*Le 2 avril 2026 à 17h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : Isabelle BOSSARD LE CALVEZ, Françoise BIDAN, Philippe HAMON, Chantal VAN KESTEREN, Patrick SANCHEZ, Patrick LE GOFF, Marie-Gabrielle LANNUZEL, Marie-Pierre PHILIPPOT, Christiane STORCK, Monique JEAN, Marie-France TRIMEL et Yves COQUART.* *Était absent et excusé : Philippe HAMON*

Nombre de membres : 13
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délibération 01-20260402
Election de la Vice-présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment l'article L.123-6,

Le Président du CCAS, Monsieur Jean-Luc MILIN, Maire, rappelle au Conseil d'Administration qu'il doit élire en son sein, dès sa constitution, un-e vice-président-e. Madame Isabelle BOSSARD LE CALVEZ se porte candidate.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, élit Madame Isabelle BOSSARD LE CALVEZ en tant que Vice-Présidente.

Fait et délibéré en mairie, le 2 avril 2026

Pour copie certifiée conforme
Le Président,
Jean-Luc MILIN

CCAS LE CONQUET (Finistère)